

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Absent excusé :

Convocation et affichage : 05/12/2023

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9.

Objet : DEVIS PROTECTION DES DONNEES INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de protéger les données informatiques de la commune pour éviter de les perdre en cas d'incident électrique ou autre problème.

Le devis de l'entreprise Office Center qui assure la maintenance de notre informatique est de 1010.00 €HT, décomposé comme suit :

- D'une part, l'installation en local d'un serveur de données (2 To), du logiciel et d'un onduleur pour sauvegarder automatiquement les données de nos ordinateurs pour un montant d'investissement de 863,00 € HT ;
- D'autre part, une sauvegarde automatique et sécurisée de ces données (1 To) hébergées en France dans le Cloud, pour un abonnement annuel de 147,00 € HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve l'installation d'un serveur pour la protection des données informatiques de la mairie,**
- **valide le devis de l'entreprise Office Center pour un montant de 1010.00 € HT décomposé comme suit :**

*** installation en local d'un serveur de données (2 To), du logiciel et d'un onduleur pour sauvegarder automatiquement les données de nos ordinateurs pour un montant d'investissement de 863,00 € HT ;**

*** souscription d'un abonnement annuel de sauvegarde automatique et sécurisée de ces données (1 To) hébergées en France dans le Cloud, d'un montant 147,00 € HT/an.**

- **dit que les crédits seront prévus au budget 2024 ;**

- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 14 décembre 2023,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

